

THE QUEBEC GAZETTE.

LA GAZETTE DE QUEBEC.



THURSDAY, JUNE 30, 1785.

JEUDI, le 30 JUIN, 1785.

L O N D O N, APRIL 4.

Extrait d'une lettre de Paris, March 18.

THE courier which arrived a few days ago from Vienna hath brought, as we presume, a pacific decision of his imperial Majesty, relative to the differences with the United Provinces, as from that moment counter-orders have been preparing for the officers who were to rejoin their forces as soon as possible. The Emperor, agreeable to the desire of France, shews himself, it is said, extremely indulgent and moderate with respect to the conditions of an accommodation, and it is not doubted, but that it will be soon brought to a conclusion. This happy event appears so certain, that the sale of the horses which had been purchased in great numbers is already talked of, and that they are to be re-sold to several farmers at a certain price, on condition of their producing them again at a fixed period if there should be occasion for them.

Extrait d'une lettre from the Hague, April 1.

"The Comte de Maillebois has produced a plan, on which the states of the different provinces are now actually deliberating, and it is thought will adopt, for raising in France 3000 troops for the service of the Republic. In case of an open rupture with the Emperor, it is said the Comte has pledged himself to protect the frontiers of the Republic with 50,000 troops.

"They write from Lillo, that in obedience to the orders of the States General, the sluices are opened for drawing off the salt waters, which had begun to flow with great rapidity over the Austrian polders; and that this event proves highly satisfactory to the country people, whose lands were in great danger of being flooded. The speedy execution of these orders seems to announce an approaching accommodation of differences between the Emperor and the Republic."

April 6. The accurate M. Neckar has just published at Paris, an Essay on the Administration of the Finance in France. This singular calculator computes the inhabitants of that kingdom at twenty-six millions of souls, upon twenty-seven thousand square miles.—The taxes amount to six hundred millions.—The revenue of the Clergy amounts to one hundred and thirty millions.—A balance of trade calculated at seventy millions.—Two billions of gold and silver coin.—An annual encrease of forty millions to these riches.

M. Neckar is of opinion that this encrease is probably equal to the encrease of all the coin of all the other European States put together.

Authentic letters from Berlin, dated March 14, mention, that the King has ordered a review to be made of the ecclesiastical, civil, and military state of his dominions, for purposes imagined to be by no means for "the benefit of the clergy."

April 7. It is in agitation to grant to the American refugees, who have pensions from Government, and reside in England, a certain proportion of the waste lands belonging to the Crown and to enable them to settle, they are to have advanced them five or six years amount of their pensions, in lieu of all future claims. It is further proposed to give them an exemption from all parliamentary taxes for a given number of years; this scheme is said to have originated with Sir Guy Carleton and Alderman Watson. The Board of Treasury has not yet taken it under consideration, but we are well assured that Lord Sidney approves exceedingly of the plan and thinks it likely to be of great benefit to the country.

Extrait d'une lettre from Hambourg, March 5.

"Provost Ludders de Gluckbourg, who has long made the atmosphere his particular study, and who foretold the extraordinary cold of last year, has published new observations on the present year. He threatens us with the continuance of this severe weather till the 15th of April, and promises but little kindly warmth in the course of the summer. He attributes the changes that have been observed in the atmosphere to the earthquake at Lisbon in 1755, and to those that have lately happened in Calabria."

The French King's aqueduct, near Maintenon, is thought to be the largest in the world; it carries the River Eure to Versailles: It is 7000 fathoms in length, and its elevation is 2560 ditto. M. Vignere tells us in his history of aqueducts, that those of ancient Rome poured into that city five hundred thousand hogheads every twenty four hours!

The decrease of population in America, since the commencement of last war, is now confirmed by Congress. Their first calculation was published in 1775, for levying a proportion of taxes in each state, and amounted to 3,137,809 souls. In January 1784, another computation was made, when the number of souls was found to be but 2,389,300; so that in nine years only, the population of the United States was decreased 748,569 persons.

From the KINGSTON News-paper, which arrived yesterday by the JAMAICA Packet.

K I N G S T O N, JANUARY 22.

Monday last arrived at Port Royal, his Majesty's packet boat Shelburne, Captain O'Brien, in 39 days, from Falmouth.

It is confidently reported, that duplicates of orders from the Ministry, to the Commander in Chief of this Island, arrived in the packet, charging him, in case the Spaniards should offer any violence to our fellow-subjects on the Musquito shore, &c. to send a sufficient force for their relief; and, if necessary, to repel force by force.

We are informed, that his Majesty's sloop of war the Swan, is to sail on Monday next for the Musquito shore, that proper enquiries may be made into the truth of the Spanish armament's arrival at Leguira.

L O N D R E S, 4 Avril.

Extrait d'une lettre de Paris, du 18 Mars.

NOUS présumons que le courier qui arriva de Vienne il y a quelques jours, a apporté une décision pacifique de sa Majesté Impériale, relative à ses différends avec les Provinces Unies, car dès ce moment on a préparé des contre-ordres pour les officiers qui devaient rejoindre leurs corps le plutôt possible. On dit que l'Empereur, selon les desirs de la France, se montre très indulgent et modéré au sujet des conditions d'un accommodement, et on ne doute pas qu'il ne soit bientôt conclu. Cet heureux événement parait si certain que l'on parle déjà de la vente des chevaux qui avaient été achetés en grand nombre, et qu'on doit les revendre aux fermiers à un certain prix, à condition de les rendre dans un terme fixé si on en avait besoin."

Extrait d'une lettre de la Haie, du 1 Avril.

"Le Comte de Maillebois a produit un plan sur lequel les Etats des différentes Provinces sont actuellement après délibérer, et qu'on pense qu'ils adopteront; c'est de lever en France 3000 troupes pour le service de la République. En cas d'une rupture ouverte avec l'Empereur, le Comte s'est engagé de défendre les frontières de la République avec 50,000 hommes."

"On écrit de l'Ille, qu'en obéissance aux ordres des Etats Généraux, on a ouvert les écluses pour retirer l'eau salée qui avait commencé à se répandre avec beaucoup de rapidité sur les polders Autrichiens; et que cet événement est très satisfaisant aux habitants de la campagne, dont les terres étaient menacées d'être inondées. La diligente exécution de ces ordres semble annoncer l'approche d'un accommodement des différends entre l'Empereur et la République."

Le 6 Avril. L'exacte M. Neckar vient de publier à Paris un essai sur l'administration des Finances de France. Ce calculateur singulier compute les habitants de ce Royaume à 26 millions d'ames sur vingt-sept milles milles quarrés.—Les taxes montent à six cent millions.—Le revenu du Clergé à cent trente millions. Une balance de commerce calculée à soixante-dix millions. Deux billions d'espèces d'or et d'argent.—Une augmentation annuelle de ces richesses de quarante millions.

Mr. Neckar est d'opinion que cette augmentation est probablement égale à l'augmentation de toutes les espèces de tous les autres états de l'Europe ensemble.

Des lettres authentiques de Berlin, du 14 Mars, disent, "Que le Roi de Prusse a ordonné une revue de l'état ecclésiastique, civil et militaire, de ses domaines, pour des projets que l'on n'imagine point du tout être avantageux au clergé."

Le 7 Avril. On agit d'accorder aux Réfugiés Américains, qui ont des pensions du gouvernement et résident en Angleterre, une certaine proportion dans les terres incultivées appartenant à la Couronne; et afin de les mettre en état de s'établir, on doit leur avancer cinq ou six années de leurs pensions, au lieu de toutes prétentions futures. On propose de plus de leur accorder une exemption de toutes taxes Parlementaires pour un certain nombre d'années. On dit que ce plan doit son origine à Sir Guy Carleton et à l'Alderman Watson. Le Conseil de la Trésorerie ne l'a pas encore pris en considération; mais nous sommes assurés que le Lord Sydney approuve beaucoup cette méthode et la croit très avantageuse au pays.

Extrait d'une lettre d'Hambourg, du 5 Mars.

"Provost Ludders de Gluckbourg, qui depuis longtemps fait de l'atmosphère son étude particulière, et qui a prédit le froid de l'année dernière, a publié de nouvelles observations sur la présente année. Il nous menace de la continuation du même froid jusqu'au 15 d'Avril et ne nous promet que peu de chaleur bienfaisante dans le cours de l'été. Il attribue les changements qu'on a observé dans l'atmosphère au tremblement de terre qui arriva à Lisbonne en 1755, et à ceux qui ont arrivé récemment dans la Calabre."

L'aqueduc du Roi de France proche Maintenon est réputé le plus grand du monde; il conduit la rivière Eure à Versailles; il a 7000 toises de long, et 2560 d'élévation. Mr. Vignere nous dit dans son histoire des aqueducs, que ceux de l'ancienne Rome conduisaient dans cette ville cinq cents milles barriques d'eau chaque vingt-quatre heures.

La diminution de la population en Amérique depuis le commencement de la dernière guerre est maintenant confirmée par le Congrès. Le premier calcul fut publié en 1775. pour lever une proportion de taxes dans chaque Etat, il se montait à 3,137,809 âmes. En Janvier 1784 on fit une autre computation, par laquelle on trouva que le nombre d'âmes ne se montait qu'à 2,389,300, la population des Etats Unis a donc diminué en neuf ans seulement de 748,569 personnes.

Extrait des Gazettes de Kingston arrivées hier par le Paquet de la Jamaïque.

K I N G S T O N, 22 Janvier.

Lundi dernier arriva à Port Royal le Paquebot de sa Majesté Shelburne; Capitaine O'Brien, en 39 jours de Falmouth.

On rapporte comme chose certaine, que des duplicatas d'ordres du Ministère au Commandant en Chef de cette Ille sont arrivés par ce paquet, lesquels lui ordonnent, en cas que les Espagnols fassent quelque violence à nos compatriotes sur la Côte de Musquito, &c. d'envoyer à leur secours des forces suffisantes, et, s'il est nécessaire, de repousser la force par la force.

Nous sommes informés que le bateau de guerre de sa Majesté le Swan doit partir Lundi prochain pour la Côte de Musquito, afin de s'enquérir s'il est vrai que l'armement Espagnol soit arrivé à Leguira.

Nous apprenons qu'on a émané des ordres par autorité pour que les Capitaines des navires de sa Majesté qui sont sur les parages de cette Ille embarquent des munitions et provisions, et se tiennent prêts au premier besoin.

We hear that orders have been issued, by proper authority, for the Captains of his Majesty's ships on this station to take on board the warlike quantity of ammunition and stores, and to be in perfect readiness to meet any emergency.

The master of a vessel which arrived from Cuba, on Sunday last, mentions, that ten sail of the line; and 7000 troops, under the command of Don Galvez, had arrived from old Spain, at Leguira, a port on the Spanish main.

We are assured, by a French Gentleman lately arrived from the Cape, that two American Captains, who had endeavoured to land a quantity of flour that their vessels were laden with from America, (which article is strictly prohibited by the French laws) had incensed the Commandant to such a pitch that their vessels were seized and confiscated, and they immediately put in irons and kept in close confinement, where they continued to the day he left that place.

Feb. 2. By the brig Porgy, Captain Swasey, from the bay of Honduras, we learn of the Spaniards having taken possession of Rattan, and ordering the English fishermen to depart.—Fifteen hundred Spaniards appear to have been in readiness to sail from Baccalar to Port-Mahor, and from thence to Truxillo, which place was appointed for their general rendezvous.

Captain Sawley's vessel was ordered away express to this island, with the information; the English settlers on the Musquito-shore and the bay having the utmost fear of being dispossessed of their property, from the circumstances above related, before the time limited by the articles of peace expires.

Feb. 5. The troops which were drafted from his Majesty's third regiment of foot, embarked on board the Bellisarius transport on Wednesday last, and sailed the next morning under convoy of the Iphigenia frigate and Ariel sloop of war, for the Musquito-shore.—Two Lieutenants and forty privates belonging to his Majesty's Royal Train of Artillery, we learn, were also embarked and sailed at the same time.

It appears too evident, from concurrent information, that Gen. Galvez is resolutely determined, in case Col. Lowrie should not acquiesce with his demand, to enforce a compliance by arms, which will probably be productive of a rupture between Great-Britain and Spain: In that case a powerful naval force, with a sufficient body of troops, will doubtless be sent out to the protection of this invaluable island.

The Spanish Governors in all the provinces surrounding the Musquito-shore, have published edicts prohibiting all persons, living within their respective jurisdictions, from trading with the English, or selling them provisions, either at the bay of Honduras, or at the Shore, under the severest pains and penalties. In consequence of which, every species of friendly intercourse is at an end between the two nations in that quarter.

By late advices from St. Vincent's we learn, that the Caribbs there are in great force; upwards of 1200 of them being well armed and supplied with ammunition, to the great annoyance and dread of the settlers; and that there did not appear the smallest prospect of reconciling them to the English, against whom they entertained a most envenomed hatred. These Caribbs possess a third part of the best of the island, and are a formidable enemy, not only to the planters at St. Vincent's, but also to the island Union, that is near to it, and filled with scarce any inhabitants but negroes.

On Tuesday the 24th ult. was married at Sorel, by the Rev. Doctor Doty, Mr. WILLIAM NELSON, Schoolmaster of Three-Rivers, to Miss JANE DIES; an amiable young Lady of very respectable Patronage in the Neighbourhood of New-York; her various qualifications in the Domestic line can be excelled only by her good Nature and Industry, &c. &c.

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC. Inwards.
Ship Alexander, George Hurry, from London.—Outwards. Brig Hope, John Edwards, for Halifax.—Ship Regulator, John Hine, for Temple Bay, Labrador.—Brig Albion, John Mann, for Bonaventure and Leghorn.—Brig Limniade, John Beatson, for London.

ADVERTISEMENTS.

DISTRICT of } BY virtue of a Writ of Execution, issued out of his Majesty's Court of Common Pleas for the said district; at the suit of François Bergnac, against the immovable property of Claude Chauveau, to me directed, I have seized and taken in execution, a lot of ground and a stone house thereon erected, three stories high including the ground story, of about 25 feet in front by the depth which may be from the street de l'Escalier to the street Champlain, joining behind to the yard of the house belonging to Mr. Pierre Chauveau, junior. The said house built on the whole front and depth of the said lot, joining on the North-east to Mr. Vefina, and on the other side to Mr. George Laurent or his representatives. Now this is to give notice that I shall expose the said premises to sale, at public vendue, in the Court-house in the city of Quebec, on Thursday the third day of November next, at eleven o'clock in the forenoon, at which time and place the conditions of the sale will be made known by

JA. SHEPHERD, Sheriff.

All persons having prior claims upon the above premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof in writing, to the said Sheriff before the day of sale. Québec, 29 June, 1785.

DISTRICT de } EN vertu d'un ordre d'Exécution émané de la Cour QUEBEC. des Plaidoyers communs de sa Majesté, pour le dit district, à la poursuite de François Bergnac, contre les immeubles de Claude Chauveau, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution un emplacement et maison dessus construite en pierre, à trois étages, y compris le raiz de chaussée de vingt-cinq pieds ou environ de front sur la profondeur qu'il y a de la rue de l'Escalier pour aller à la rue Champlain, à joindre par derrière à la cour de la maison appartenante au Sieur Pierre Chauveau, fils, icelle maison bâtie sur tout le front et profondeur du dit emplacement, tenant d'un côté au Nord-est au Sieur Vefina, et d'autre côté au Sieur George St. Laurent ou ses représentants.—Or j'avertis par ce présent, que j'exposerai les dits emplacement et maison en vente publique, à la Chambre d'Audience, dans la ville de Québec, Jeudi le trois de Novembre prochain, à onze heures du matin, en quels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par

JA. SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétentions antérieures sur les dits biens, par hypothèque ou autrement, sont requis par ce présent, d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le jour de la vente.

Québec, 29 Juin, 1785.

WE do Certify to the public in general, that we have injured the Character of Miss PEGGY SHANKLE, the Daughter of Mr. HENRY SHANKLE, by wrongfully accusing her of stealing, for which we humbly beg their pardon. WILLIAM & CHARLOTTE GOUDOES.

June the 29th, 1785.

Le Capitaine d'un vaisseau arrivé de Cuba Dimanche dernier dit, que dix vaisseaux de ligne et 7000 troupes, sous le commandement de Don Galvez, étaient arrivés d'Espagne à Leguira, qui est un port sur l'Océan Espagnol.

Nous sommes assurés par un Monsieur Français arrivé récemment du Cap, que deux Capitaines Américains, qui avaient taché de débarquer une quantité de farine dont leurs vaisseaux étaient chargés d'Amérique (lequel article est rigoureusement défendu par les loix Françaises) avaient irrité le Commandant à un tel point que leurs vaisseaux avaient été saisis et confisqués, et eux mis aussitôt aux fers et tenus en prison, où ils étaient encore au jour qu'il partie de là.

Le 2 Février. Nous apprenons par le brig Porgy, Capitaine Swasey, venant de la Baie d'Honduras, que les Espagnols se sont emparés de Rattan, et ont ordonné aux pêcheurs Anglais d'en partir.—Il semble que quinze cens Espagnols étaient prêts à faire voile de Baccalar pour le port Mahor, et de là à Truxillo, qui était le rendez-vous général.

Le vaisseau du Capitaine Swasey fut envoyé ici en expresse avec ces avis: car les établissemens Anglais sur la Côte de Musquito et dans la Baie étaient dans la plus grande crainte d'être chassés de leurs possessions, d'après les circonstances sus-mentionnées, avant que le tems fixé par les articles de paix fut expiré.

Le 5 Février. Les troupes qui ont été tirées du 3me régiment d'infanterie de sa Majesté s'embarquèrent à bord du transport Bellisarius Mercredi dernier, qui fit voile le lendemain matin sous convoi de la frégate Iphigénie et du navire de guerre Ariel, pour la Côte de Musquito. Deux Lieutenans et quarante soldats, de l'Artillerie Royal de sa Majesté, furent aussi embarqués et partirent en même tems.

Il paroît trop évident par le concours de diverses informations, que le Général Galvez est absolument déterminé, en cas que le Colonel Lowrie n'acquiesce point à ses demandes, de l'y contraindre par force d'armes; ce qui, probablement, causera une rupture entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, auquel cas on enverra sans doute une puissante flotte avec un corps de troupes suffisant pour protéger cette Ile de peu de valeur.

Les Gouverneurs Espagnols dans toutes les Provinces qui environnent la Côte de Musquito ont publié des Edits qui défendent à toutes personnes demeurant dans leurs juridictions respectives, de commercer avec les Anglais, ni de leur vendre des provisions, soit à la Baie d'Honduras ou à la Côte, sous les peines les plus graves, en conséquence desquelles toute espèce de conection amicale est finie entre les deux nations dans cette partie.

Par des avis récents de St. Vincent, nous apprenons que les Caraïbes y sont très formidables, y en ayant plus de 1200 bien armés, pourvus de munitions, ce qui est fort préjudiciable et donne beaucoup de crainte aux établissemens; et qu'il n'y avait pas la moindre apparence de les reconcilier aux Anglais, contre lesquels ils conservaient la haine la plus envenimée. Ces Caraïbes possèdent un tiers du meilleur de l'Ile et sont de puissans ennemis, non-seulement aux Planteurs de St. Vincent, mais aussi à l'Ile Union, qui en est proche et qui n'est presque remplie que de nègres.

QUEBEC, 30 Juin.

Mardi 24 du passé fut marié à Sorel par le Reverend Docteur Doty, Mr. WILLIAM NELSON, Maître d'Ecole des Trois-Rivieres, à Mademoiselle JANE DIES, jeune et aimable Demoiselle, de Famille respectable aux environs de la Nouvelle-York. Ses diverses bonnes qualités en ce qui concerne le ménage ne peuvent être excellées que par son bon naturel et son industrie, &c. &c.

Copie d'une Lettre présentée à l'Honorable THOMAS DUNN, Ecuier, Vendredi 17 du Courant.

MONSIEUR, A Québec, le 15 Juin, 1785.
AYANT appris que vos affaires vous appellent en Angleterre, et que vous êtes sur le point de partir, permettez nous de vous assurer de la sincérité des souhaits que nous faisons pour votre santé pendant votre absence de cette Province.
La justice et la modération avec lesquelles vous avez rempli les plus respectables emplois de ce pays vous ont justement mérité la vénération de tous les habitants du Canada.
Votre conduite, soit publique soit privée, a toujours fixé notre attention, et nous y avons constamment remarqué celle de l'homme sage et vrai, dont la bonté du cœur s'est fait connaître par les plus tendres services de l'amitié et de l'humanité.
L'impression vive que fait sur nous votre départ ne sera effacée que par votre retour; soyez-en bien persuadé, ainsi que des vœux sincères que nous faisons pour votre heureux passage en Angleterre, où nous nous flattons que votre caractère respectable et vos longs services en Canada vous procureront un accueil honorable.

Nous avons l'honneur d'être, très respectueusement,

MONSIEUR,

Vos très-humbles et très-obéissans Serveurs,

A l'Honorable THOMAS DUNN, Ecuier, à Québec.

(S I G N E)

Deschenaux, pere,
Louis Deschenaux, fils,
Franc. Pommereau,
Louis Germain,
Gueyraud,
P. L. Panet,
A. L. Prémont,
Franc. Duval,
Martineau,
Franc. Sinaï,
Louis Dunier, pere,
Bachelard,
Serindac,
Charles Riverin,
Berthelot Dartigny,

Méru Panet,
Joseph Duval,
Jean Bte. Normand,
Dénéchaud, pere,
Brassard,
J. Lemoine,
Antoine Panet,
Charles Berthelot,
Louis Turgeon, pere,
Tréflé Panet,
Louis Turgeon, fils,
J. M. Cherrier,
Rouffau,
Louis Fromenteau,
J. Pinguet,

A. J. Raby,
F. Lajus,
H. Laforce,
J. Perras,
P. Duffau,
A. Dumas,
J. Baillargé,
A. C. St. Germain,
Louis Dunier, fils,
Perrault, l'aîné,
Franc. Fillion,
Charles Pellerin,
Jos. Pellerin.

Réponse de Monsieur DUNN à la Lettre ci-dessus.

MESSIEURS,

A Québec, le 17 Juin, 1785.

JE ne m'attendais pas à tant de marques d'estime dont il vous a plu m'honorer par votre Lettre du 15 courant. Je vous en fais mes plus affectueux remerciemens.

Cette satisfaction intérieure que ressent tout homme chargé de quelque emploi public, lorsqu'il croit avoir rempli ses devoirs, redouble et devient bien plus flatteuse lorsqu'elle se trouve confirmée par la voie et l'approbation de ses amis et de ses concitoyens; et j'avoue avec candeur que ce témoignage de votre bonne opinion m'a sensiblement touché.

Quand j'aurai fini les affaires qui m'appellent en Angleterre je reviendrai avec plaisir dans un pays où j'ai resté tant d'années, et où je laisse tant d'amis.

Je vous souhaite tout bonheur et toute prospérité, et j'ai l'honneur d'être avec le respect le plus sincère,

MESSIEURS,

Votre très-obligé et très-humble Serveur,

THOMAS DUNN.

ADVERTISEMENTS.

THE Subscriber living in the House of Monsr.

CREPIN, Lower-town, Quebec, having very convenient Apartments to board and lodge GENTLEMEN in; those who may favour him with their Custom may depend on being accommodated on the most reasonable terms.

Quebec, June 21, 1785.

HUGH FRASER.

BROKE Goal and run off between the hours of twelve o'clock last night and one o'clock this morning, the following Prisoners confined for Felony, viz. **LOUIS MONDEAU** alias **ANTOINE LA VALLE'E**, a Canadian, about 27 years of age, five feet 6 or 7 inches high, short straight black hair, and grey eyes, down look and a little lamed by a shot he received in his right thigh or knee last year, had on him a Canadian blanket coat and loose pair of flannel breeches, a coarse Oznabrig Shirt, Canadian leather Macassins, no stockings, a woollen strip blue and white night-cap and a red and white spotted handkerchief round his neck, talks in a threatening stile, and has been remarkable for many villainous actions committed on the inhabitants of this district.

JOHN BUTZELL, a German, about 30 years of age, five feet 4 or 5 inches high, dark brown Hair, middling long and curling, brown Eyes, a smiling countenance and talks in an effeminate tone, is very ingenious in making wooden Clocks, Fiddles, &c. had on him a blue coat lined with black, a white Waistcoat, and pair of Breeches, white yarn Hose, English shoes and plated buckles, a Castor Hat, and striped red and white cotton night-cap.

FREDERICK LE ANGE, a German, about 28 years of age, five feet 5 or six inches high, black short-curling hair, grey Eyes, a grim and daring countenance and way of talking with a strong voice, much marked with the Small-pox and had on him the same apparel as John Butzell.

ANDRE' HAIR, alias **JOHN ELLIS**, a German, about 30 years of age, 5 feet 6 or 7 inches high, straight brown Hair, brown red Eyes, a frowning down-cast countenance and a defect in his Speech by a Burr-way of talking, had on him a red coat with white lining, yellow Cuffs and Collar, white Waistcoat, black Breeches, thread Stockings, English Shoes and plated Buckles, a red and white striped Handkerchief and a Woollen Hat, has something of a stooping in his walking.

ANDRE' MILLER, a German, about 28 years of age, five feet 5 or six inches high, remarkably ringe-eyed, short frised black hair and very much marked with the Small-pox, had on him a blue coat, white woollen waistcoat and breeches, brown yarn hose and Canadian leather Macassins, and old hat and black cravat.

PHILLIP PHILLIPS, about 48 or 50 years of age, five feet 8 or ten inches high, long black hair, grey eyes, a bold daring countenance, with several marks of violence on his face, talks in a strong and fullen strain, and is remarkable upright for his age in his walking, had on him a blue coat lined with red, and white metal buttons, waistcoat and breeches of the same, white ribb'd stockings, English shoes and brass buckles, a worsted blue and red night-cap, a black cravat and a woollen hat.

GEORGE HOLLAND, about 36 or 40 years of age, five feet 6 or 7 inches high, brown hair middling long and curling, grey eyes, full faced, an agreeable countenance, talks very slow, and pretends to have been well brought up, had on him a white short coat, linen waistcoat and breeches, thread stockings, English shoes and brass buckles, a hat and a red silk handkerchief. All those Germans talk French tolerably well and can make themselves understood in English. Whoever will apprehend the said Felons, or any of them, so that they may be returned to the goal of this city, shall receive a reward of **FIVE POUNDS** for each on application to **EDWARD WILLIAM GRAY**, Esq; Sheriff of this district, or to the Subscriber, and all reasonable charges. And all Masters of vessels and others are forewarned not to harbour or carry off said Felons or any one of them under pain of being prosecuted to the utmost rigour of the Law; and all Captains of Militia and other Peace Officers are required to use their utmost diligence in apprehending the said Felons.

GEORGE YOUNG, Gaoler.

Montreal, 23d June, 1785.

Quebec, 29th June, 1785.

THE sale of three lots of land situate in the parish of St. Foy, belonging to André Lapointe, and taken in execution at the suit of Etienne Bois, heretofore advertised in the Quebec Gazette to be on Monday the 12th April last, was put off to Thursday the 7th day of July next. Notice is hereby given, that the said lots of land will then be sold and adjudged to the highest bidder, at the Court-house in the city of Quebec, at eleven o'clock in the forenoon by **J.A. SHEPHERD, Sheriff.**

At MELVIN, WILLS & BURNS' AUCTION ROOM

Will be SOLD on Monday the 4th July and following days,

THE remaining STOCK IN TRADE of Messrs. PIERRE & J. BTE. MARCOUX, consisting in a general assortment of Dry-goods, Liquors, &c. Sale to begin precisely at 12 o'clock each day. *Quebec, 28th June, 1785.*

Quebec, 29th June, 1785.

THIS is to give notice to all those indebted to **HUGH ROSE & ANGUS M'DONALD**, Spruce-beer Brewers near the Palace, to come and settle their Accounts with them and make immediate payment of the same, otherwise their Accounts and Tickets due for Spruce-beer will be put into the hands of an Attorney to sue for the payment; and all those to whom they are indebted to come and settle their Accounts with them and receive their demands, as they are to dissolve their Partnership immediately.

HUGH ROSE & M'DONALD.

MR. William Harkness, Merchant of this place, having made over his Estate in trust to us the subscribers, by a deed passed here the twenty ninth day of April last for the general benefit of his creditors; we therefore desire all those to whom he may be indebted to lodge their accounts with us immediately properly attested, as we propose making a dividend of whatever money may be in our hands belonging to the said Estate on the first day of September next, after which we will admit of no further claim. And we desire all those who are indebted to the said Estate to make immediate payment to us, or at farthest before the period arrives when we propose making the dividend.

Montreal, 13 June, 1785.

JOHN LILLY, JAMES DUNLOP.

JOHN ADAMS, late Merchant at Sorel, having made over his property to us the subscribers for the general behoof of his Creditors, We therefore desire all those to whom he may be indebted to lodge their accounts immediately properly attested, as we propose making a dividend of whatever sum there may be in our hands arising from said property on the first day of September next, after which we will admit of no further claim; and we require all those who are indebted to the said John Adams to make immediate payment.

Montreal, 13 June, 1785.

RICHARD DOBIE, JAMES DUNLOP.

JUST IMPORTED,

And for SALE at Mr. Richard Dalton's Stores, Près-de-ville,

A Few puncheons British Brandy, Porter in hhds. and bottles, Vinegar in quarter casks, prime Melfs Pork, best Rose Butter, Hogs Lard in small kegs from 20 to 28 lbs. each; double Gloucester and Cheshire Cheese; Castile, marbled and white Soap, mould and dipt Candles; mens white and cock'd Hats; ladies riding ditto; mens leather and womens lasting and leather Shoes; bend and crop Leather; wax and grain Calf-skins; hyson, singlo and bohea Tea; loaf Sugar; Tobacco pipes; Window-glass; Tin-plates; double and single Carron Stoves; Anchors and Graplines; covering, plank, shingle and carriage Nails; Fryng-pans, &c. The above articles will be sold at a very reasonable price for cash only, the subscriber intending for Europe early in the Fall.

JOHN DORMER.

IMPORTED BY MRS. MILLS,

A neat Assortment of WELL CHOSEN ARTICLES, Which she will sell CHEAP *FOR READY MONEY ONLY.*

LES prisonniers suivans emprisonnés pour Felonie

se sont échappés de la Prison la nuit dernière entre minuit et une heure, savoir: **LOUIS MONDEAU** autrement **ANTOINE LAVALLE'E**, Canadien, âgé de 27 ans, 5 pieds 6 ou 7 pouces de haut, cheveux courts droits et noirs, yeux gris, vue baissée, un peu estropié d'un coup de boulet qu'il a reçu dans la cuisse droite ou le genoux l'année dernière; portait un capot de couverte à la Canadienne, et une paire de culottes de flanelle, une chemise de grosse toile, des souliers sauvages, point de bas, un bonnet de laine barré bleu et blanc, un mouchoir picoté rouge et blanc dans son cou, parle d'un ton menaçant et a été remarquable pour plusieurs actions scélérates qu'il a commises contre les habitants de ce district.

JOHN BUTZELL, Allemand, âgé d'environ 30 ans, 5 pieds 4 ou 5 pouces de haut, cheveux châtains moyennement longs et frisés, yeux bruns, air riant, parle d'un ton efféminé, est très ingénieux à faire des horloges de bois, des violons, &c. il portait un habit bleu doublé noir, une veste et culotte blanches, bas de laine blancs, souliers Anglais, boucles argentées, chapeau de castor, bonnet de coton rayé rouge et blanc.

FREDERICK LE ANGE, Allemand, âgé d'environ 28 ans, 5 pieds 5 ou 6 pouces de haut, cheveux courts, noirs et frisés, yeux gris, mine sévère et effrontée, s'exprime d'une manière hardie, la voix forte, beaucoup picoté, et portait les mêmes vêtements que le sus-nommé John Butzell.

ANDRE' HAIR autrement **JOHN ELLIS**, Allemand, d'environ 30 ans, 5 pieds 6 ou 7 pouces de haut, cheveux plats châtains, yeux bruns-roux, contenance rechignée et sournoise, portait un habit rouge doublé blanc, parmaux et collets jaunes, veste blanche, culotte noire, bas de fil, souliers Anglais, boucles argentées, mouchoir de cou rouge et blanc rayé, chapeau de laine, est tant soit peu courbé en marchant.

ANDRE' MILLER, Allemand, d'environ 28 ans, 5 pieds 5 ou 6 pouces de haut, cheveux courts noirs frisés, beaucoup picoté, portait un habit bleu, veste et culotte de laine blanches, bas de laine bruns, souliers sauvages, vieux chapeau et cravate noire.

PHILLIP PHILLIPS, âgé d'environ 48 ou 50 ans, 5 pieds 8 ou 10 pouces de haut, cheveux longs noirs, yeux gris, contenance hardie, a plusieurs marques de violence sur le visage, parle d'un ton fort et lugubre, marche remarquablement droit pour son âge, portait un habit bleu doublé rouge, avec des boutons de métal blancs, veste et culotte de même, bas blancs à côtes, souliers Anglais, boucles d'airain, bonnet de laine bleu et rouge, cravate noire et chapeau de laine.

GEORGE HOLLAND, âgé d'environ 36 ou 40 ans, 5 pieds 6 ou 7 pouces de haut, cheveux châtains de moyenne longueur et frisés, yeux gris, visage plein, contenance agréable, parle très lentement et prétend avoir été bien élevé, portait un habit blanc court, veste et culottes de toile, bas de fil, souliers Anglais, boucles d'airain, chapeau, et mouchoir de soie rouge. Tous ces Allemands parlent passablement Français et se font entendre en Anglais. Quiconque saisira les dits Felons ou aucun d'eux, de sorte qu'on puisse les remettre en la Prison de cette ville, recevra une récompense de **CINQ LOUIS** pour chaque en s'adressant à **EDWARD WILLIAM GRAY**, Ecuyer, Sheriff de ce district, ou au sousigné, et tous frais raisonnables seront remboursés. Et tous maîtres de vaisseaux et autres sont avertis de ne les point aziler ou emmener sous peine d'être poursuivis suivant toute la rigueur de la loi; et tous les Capitaines de Milice et autres Officiers de Paix sont requis de faire toute diligence possible pour les prendre.

Montreal, 23 Juin, 1785.

G. YOUNG, Gaoler.

Quebec, 29 Juin, 1785.

LA vente de trois portions de terre, situées dans la paroisse de Ste. Foi, appartenant à André Lapointe, et prises en exécution à la poursuite d'Etienne Bois, annoncées ci-devant dans la Gazette de Québec pour le 11 Avril dernier, a été remise à Jeudi septième jour de Juillet prochain. C'est pourquoi avis est donné, que les dites portions de terre seront alors vendues et adjugées au plus haut enchérisseur à la Chambre d'Audience, dans la ville de Québec, à onze heures du matin par **J.A. SHEPHERD, Sheriff.**

A la CHAMBRE D'ENCAN de MELVIN, WILLS & BURNS,

Sera vendu Lundi le 4 Juillet prochain et jours suivans,

LE restant du Fond de Commerce de Messieurs PIERRE & J. B. MARCOUX, consistant en un assortiment général de marchandises sèches, boissons, &c. La vente commencera à midi précis chaque jour. *Quebec, 28 Juin, 1785.*

Quebec, 29 Juin, 1785.

AVIS est par le présent donné à tous ceux qui doivent à **HUGH ROSE & ANGUS M'DONALD**, Brasseurs de Biere au quartier du Palais, de venir régler leurs Comptes avec eux et payer immédiatement, à faute de quoi leurs Comptes et Marons dus pour Biere seront mis en mains d'un Avocat pour en poursuivre le paiement; et semblablement à tous ceux à qui ils doivent, de venir arranger leurs Comptes et recevoir leurs paiements, vu qu'ils se proposent de dissoudre immédiatement leur société.

HUGH ROSE & M'DONALD.

MONSIEUR William Harkness, Marchand de cette ville, nous ayant fait cession de ses biens pour garantie, par acte passé ici le vingt-neuvième Avril dernier, pour le bénéfice général de ses Créanciers, nous soussignés prions en conséquence tous ceux à qui il peut devoir de nous transmettre immédiatement leurs comptes dûment attestés, vu que nous nous proposons de faire un dividende de l'argent qui peut être entre nos mains provenant de la masse des dits biens, le premier de Septembre prochain, passé lequel temps nous n'admettrons plus aucune demande: et pareillement nous prions tous ceux qui doivent à la dite masse de payer sans délai à nous avant le jour fixé pour faire le dividende.

Montreal, 13 Juin, 1785.

JOHN LILLY, JAMES DUNLOP.

JOHN ADAMS, ci-devant Marchand à Sorel,

ayant fait cession à nous soussignés de ses biens pour le bénéfice général de ses Créanciers, nous prions en conséquence tous ceux à qui il peut devoir de nous transmettre incessamment leurs comptes dûment attestés, vu que nous nous proposons de faire un dividende de l'argent que nous pourrions avoir en mains provenant de la masse des dits biens le premier de Septembre prochain, après quoi nous ne recevrons plus aucune demande: nous requérons aussi tous ceux qui sont endettés au dit John Adams de payer immédiatement.

Montreal, 13 Juin, 1785.

RICHARD DOBIE, JAMES DUNLOP.

Récemment importé, et à vendre au Magasin de Mr. Richard Dalton, à Près-de-ville,

QUELQUES tonnes d'Eau-de-vie d'Angleterre, Biere en barriques et en bouteilles, Vinaigre en quarts, Lard de ménage de choix, bon Beurre à la rose, Saïndoux en barrils de 20 à 28 livres, Fromage double de Gloucester et de Cheshire, Savon de Caïlle marbré et blanc, Chandelle moulée et à la baguette, Chapeaux blancs et retapés à hommes, Chapeaux de Dames pour aller à cheval, Souliers de cuir à hommes et idées de cuir et calemandé à femmes, cuir fort et baudrier, peaux de veaux cirées et en grain, Thé hyson, singlo et bohé, Sucre en pains, Pipes, Vitres, Affettes d'étain, Poëles simples et doubles, Ancres et Grapins, Cloux de toutes sortes, Poëles à frire, &c. Les articles ci-dessus seront vendus à bon marché pour argent comptant seulement, le soussigné se proposant de passer en Europe au commencement de l'automne.

JOHN DORMER.

JUST IMPORTED,

And to be sold at the PRINTING-OFFICE, A General Assortment of STATIONARY, &c.

TO BE SOLD BY AUCTION,
At SULLIVAN'S Coffee-house, on Saturday the 6th day of August
next, at eight o'clock in the evening, and entered upon immediately,
A Large commodious stone house, two stories high,
 with vaulted Cellars and a fine lofty Garret, also a large store, two stories high, both fire proof, and a good paved Yard thereto belonging, situate in Saint Paul's street, nearly opposite to Pierre Guy's, Esquire, and belonging to the estate of Samuel Judah. The premises are in perfect repair, and in the most eligible situation for Business, either in the wholesale or retail trade—may be viewed and further particulars known by applying to the subscribing Notary.
EDWD. WM. GRAY.
 N. B. The greatest part of the purchase money will remain in the hands of the Buyer for two years, from the month of September next.
Montreal, 15th June, 1785.

TO BE SOLD BY AUCTION,
At SULLIVAN'S Coffee-house on Saturday the sixteenth day of July
next, at eight o'clock in the evening, and possession given the first of August next,
A Commodious stone House, fire proof, situate in
 Saint Paul's street, nearly opposite to Mr. Dobie's, with good Cellars, Garrets and suitable conveniences, and a passage at the end thereof, leading to the river, now in the occupation of Mr. Christy Cramer.
 The premises are in good repair and in a very desirable situation for business, particularly in the retail trade—may be viewed and further particulars known, by applying to the subscribing Notary.
EDWD. WM. GRAY.
Montreal, 15th June, 1785.

NOTICE is hereby given to all concerned, that the several reports of the Surveyors of roads for this province, which have been lodged in this office, and presented to his Honor the Lieutenant Governor, in Council, for homologation or confirmation, in order to their being carried into execution; will again be laid before his Honor, in Council, on the days following, viz. those of the Surveyor for the district of Quebec, on the 1st day of July next; those of the Surveyor for the district of Montreal on the 12th; those of the Surveyor for the town of Three Rivers and its vicinity on the 20th; on which several days they will be proceeded upon, and all parties interested therein heard by their oppositions, which they are hereby required to lodge in this office, in writing, on or before the days above mentioned, and then to be ready with the proofs necessary in support of their said oppositions.—Otherwise they will be held as concluded and the business examined on the reports of the Surveyors.

Council Office, Bishop's Palace, Quebec, 6th June, 1785.
The following is a List of the Procès Verbaux in the DISTRICT of QUEBEC.

For a Road at the River St. Charles and Côte d'Abraham.
 at Village St. Nicolas, Pointe aux Trembles.
 at Point Levy, route du 1er au 2d rang.
 at Point Levy, côte à la Courtoise.
 at Point Levy, 3me rang d'Arlica.
 at Point Levy, 4me rang de ditto.
 at Cap Rouge, route sur la ligne seigneuriale.
 at St. Pierre, Rivière du Sud, route de l'Eglise.
 at Charlebourg, Bourg Royal.

Procès Verbaux for the DISTRICT of MONTREAL.

For a Road at Côte St. Luc.
 For the Street la Gochetière, at St. Lawrence Suburbs.
 For a Street to go down to the Town between the Lands of Paul Texier and Mr. Sanguinet, in St. Lawrence Suburbs.

Procès Verbaux for THREE RIVERS.
For a Road near the Rapids of Bécancour.

TOUTES Personnes intéressées sont, par ces présentes, averties, que les différents Procès Verbaux des Voiers de cette Province qui ont été déposés à ce Bureau et présentés à son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil pour être homologués et confirmés, afin d'être mis en exécution, seront encore représentés à son Honneur en Conseil les jours suivants, savoir, ceux du Voier du District de Québec le 1er jour de Juillet prochain; ceux du Voier du District de Montréal le 12 et ceux du Voier des Trois Rivières et voisinage le 20, auxquels différents jours il y sera procédé, et toutes parties intéressées entendues sur leurs oppositions, à qui il est enjoint par ces présentes, de les remettre par écrit à ce Bureau, avant ou les jours ci-dessus mentionnés, et d'être prêts à donner les preuves nécessaires au soutien de leurs dites oppositions—autrement ils seront tenus comme déclassés, et les affaires seront examinées sur les Procès Verbaux des Voiers.

A l'Excellence, Bureau du Conseil, Québec, 6 Juillet, 1785.
Ce qui suit est une Liste des Procès Verbaux dans le District de QUEBEC.

Pour un Chemin à la Rivière St. Charles et Côte d'Abraham.
 au Village St. Nicolas, Pointe aux Trembles.
 à la Pointe Levi, route du 1er au 2d rang.
 à la Pointe Levi, côte à la Courtoise.
 à la Pointe Levi, 3me rang d'Arlica.
 à la Pointe Levi, 4me rang de ditto.
 au Cap rouge, route sur la ligne seigneuriale.
 at St. Pierre, Rivière du Sud, route de l'Eglise.
 à Charlebourg, Bourg Royal.

Procès Verbaux pour le District de MONTREAL.

Pour un Chemin pour la Côte St. Luc.
 Pour la Rue la Gochetière, au Faubourg St. Laurent.
 Pour une Rue de descente à la Ville entre les Terrains de Paul Texier et le Sieur Sanguinet, dans le Faubourg St. Laurent.

Procès Verbaux pour les Trois Rivières.
Pour un Chemin près les Rapids de Bécancour.

TO BE SOLD BY AUCTION,
At the Premises, on Thursday the seventh day of JULY next, betwixt the
Hours of Eleven and Twelve, forenoon:

A Commodious stone House, consisting of two
 stories, situate along that street leading from the Artillery Barracks, called Carleton-street, at present occupied by Luke Gamby, Tallow Chandler.—The House may be entered into immediately. Also a lot of ground with a wooden house built thereon, lying and situate in the Upper-town, along Armoury-street, adjoining to the house belonging to Mr. William Pearson.—For particulars apply to the subscriber, who desires all those having any claims by mortgage or otherwise to give him notice before the day of sale.
CHA. STEWART.

A VENDRE PAR ENCAN,
Sur les lieux, Jeudi le 7 JUILLET prochain, entre onze heures et midi
UNE Maison en pierre commode, consistant en
 deux étages, située sur la rue qui conduit des casernes de l'Artillerie nommée rue Carleton, actuellement occupée par Luke Gamby, faiseur de Chandelle; On peut y entrer immédiatement. Deplus un emplacement et une maison de bois dessus construite à la Haute-ville, sur la rue Armoury, joignant à la maison de Mr. William Pearson. Pour plus amples informations on s'adressera au soussigné, qui prie tous ceux qui ont sur les dites maisons et emplacements des prétentions par hypothèque ou autrement, de lui en donner avis avant le jour de la vente.
CHA. STEWART.

A VENDRE par ENCAN,
Au Caffé de SULLIVAN, Samedi le 6me. jour d'Août prochain, à huit
heures du soir, et à prendre possession immédiatement,
UNE grande et commode Maison en pierre à deux
 étages, avec des caves voutées et un beau haut grenier, aussi un grand hangard à deux étages, l'une et l'autre à l'épreuve du feu, et une bonne cour pavée en dépendant, situés sur la rue St. Paul, presque vis-à-vis Pierre Guy, Ecuyer, et appartenant à la masse de Samuel Judah.
 La dite maison et hangard sont en bonne réparation et dans la plus parfaite situation pour le Commerce en gros ou en détail. On peut les visiter et plus ample information sera donnée par le Notaire soussigné.
EDWD. WM. GRAY.
 N. B. La majeure partie du prix d'achat sera laissée entre les mains de l'acquéreur pendant 2 ans, à compter du mois de Septembre prochain.
Montreal, 15 Juin, 1785.

A VENDRE par ENCAN,
Au Caffé de SULLIVAN, Samedi 16me. jour de Juillet prochain, à huit
heures du soir, et prendre jouissance au premier d'Août prochain;
UNE Maison commode en pierre, à l'épreuve du
 feu, située sur la rue St. Paul, à peu-près vis-à-vis Mr. Dobie, avec de bonnes caves, greniers et commodités convenables, et un passage au bout qui conduit à la rivière, actuellement occupée par Mr. Christy Cramer.
 La dite maison est en parfaite réparation et dans une situation avantageuse pour le Commerce, sur tout en détail; on peut la visiter et être informé des particularités en s'adressant au Notaire soussigné.
EDWD. WM. GRAY.
Montreal, 15 Juin, 1785.

Importé dans les derniers vaisseaux de LONDRES par GEORGE
IRWIN, et à vendre maintenant à son Magasin, dans le haut de
la Maison de Monsieur Chenique, à la Basse-ville,

Un grand Assortiment de Marchandises sèches,
PARMI LESQUELLES SONT
UNE grande variété de Mouffelines claires, cot-
 tonnées, rayées, cordées, carrutées et brodées; des Tabliers, Mou-
 choirs, &c. brodés, et un joli recueil de Callicos et Cottons imprimés.
Québec, 14 Juin, 1785.

Imported in the last Vessels from LONDON by GEORGE IRWIN,
and now on Sale at his Store in Mr. Chenique's house Lower-town,

A large assortment of Dry-gods,
AMONG WHICH ARE
A Great variety of clear, thick, strip'd, corded,
 check'd and tambour'd-Mustins, tambour'd Aprons and Handkerchiefs, &c. and
 an elegant collection of printed callicoes and cottons.
Québec, 14th June, 1785.

LES Officiers du 84^{me} 1^{er} et 2^d Bataillons du Ré-
 giment Royal du Roi de la Nouvelle-York, des Loyaux Rangers de Jessup et du
 Corps de Rogers du Roi de Rogers, qui ont constitué William Cullen, Ecuyer, leur Agent,
 font par le présent informés, qu'ils recevront leur Demi paie chez m^r J. à Montréal, en
 présentant les affidavits et regus nécessaires; et les Officiers qui, par leur situation, n'ont
 pas la commodité de signer à Montréal les regus et affidavits accoutumés, peuvent autoriser
 quelqu'un de recevoir leur Demi-paie, en envoyant des affidavits et regus convenables signés.
 Ceux qui n'ont pas encore employé d'Agent et qui ont dessein de nommer William
 Cullen, Ecuyer, font priés de transmettre leurs procurations à Richard Dobie sans délai,
 ainsi que les affidavits et regus nécessaires, conformément au présent avertissement.
 Chaque Officier observera, que tous les affidavits doivent être pour six mois, et être
 datés postérieurement au période pour lequel la Demi-paye est due, et régulièrement signés,
 sans quoi ils seroient de nulle valeur. Ils sont aussi priés de donner leurs affidavits,
 par triplicatas, régulièrement à l'expiration de chaque six mois.
RICHARD DOBIE.
Montreal, 26 Mai, 1785.

THOSE Officers of the 84th, First and Second
 Battalions of the King's Royal Regiment of New-York, Jessup's Corps of Loyal
 Rangers, and Rogers' Corps of the King's Rangers, who have appointed William Cullen,
 Esq; their agent, are hereby informed that they will receive the payment of their Half-
 pay, at my house in Montreal, on presentation of the necessary affidavits and receipts.
 And those Officers whose situation renders it inconvenient for them to sign the customary
 receipts and affidavits, at Montreal, may authorize any person to receive their Half-pay,
 by sending the proper affidavits and receipts signed.

The Gentlemen who have not yet employed an agent, and are inclined to appoint Wil-
 liam Cullen, Esq; are requested to transmit their Powers of Attorney to Richard Dobie,
 without delay; also the necessary affidavits and receipts, in conformity to the present
 advertisement.

Every Officer will observe, that all affidavits must be half yearly, and bear date subse-
 quent to the period for which Half-pay is due, and regularly signed, otherwise they are of
 no use: They are also requested, to give in their affidavits, viz. three of the same tenor
 and date, regularly, at the expiration of each half yearly period.

RICHARD DOBIE.
Montreal, 26th May, 1784.

LA Succession de feu L'Honorable Luc Dechap De La
 Corne St. Luc, ci-devant demeurant à Montréal, devant bientôt se liquider; tous les
 créanciers, héritiers, légataires et quiconque prétendant quelques droits contre cette suc-
 cession, sont requis de remettre au soussigné, en la demeure à Montréal, rue Notre Dame,
 qui est l'exécuteur testamentaire du dit feu De la Corne St. Luc, Ecuyer, le plutôt possible, et
 au plus tard le 6 Juillet prochain inclusivement, les comptes et extraits des titres de leurs
 créances; et pour leurs prétensions d'hérédité, ou de legs qui peuvent souffrir quelque
 difficulté ou explication un résumé des moyens qu'ils se proposent d'employer, afin de
 terminer le tout à l'amiable, s'il est possible, entre tous ceux qui peuvent avoir droit à
 la dite succession, ou de faire ordonner promptement en Justice la liquidation et la satis-
 faction qui en peuvent être dues. Et ceux qui doivent à cette succession sont invités de
 payer ou soussigner avant le premier jour de Juillet prochain pour éviter le désagrément de
 recourir aux poursuites en Justice.
LONGUEUIL.

THE ESTATE of the Honorable Luc Dechap de
 la Corne St. Luc, deceased, residing formerly at Montreal, being soon to be settled,
 all the creditors, heirs, legatees or any other person having claims on said estate, are hereby
 required to lodge with the subscriber, at his house in Notre Dame street, Montreal, who is
 the Executor of the will of the said Luc De la Corne, Esq; as soon as possible, and at latest
 on the sixth of July next, the accounts and extracts of the titles on which their claims
 may be grounded; and with regard to their pretensions, as heirs or legatees, which may
 be liable to dispute or explanation, they are likewise required to produce a summary of
 the rights which they intend to set forth, in order that the whole may be, if possible, ami-
 ably brought to an end, and settled between all those who may have any claims on the
 said estate; or to cause the clearing, settling and payment of all such claims to be quickly
 ordered by a Court of Justice: And all those who are indebted to the said estate are
 desired to pay to the subscriber, before the first day of July next, in order to avoid disa-
 agreeable steps being taken in Law.
LONGUEUIL.
Montreal, 13th May, 1785.